



PROCES-VERBAL N° 19

Commission Régionale Contrôle Mutations

Réunion du : Jeudi 12 Mars 2020

Présidence : M. Antoine ROMBALDI

Présent(s) : Mme Eliane VINCIGUERRA - MM André TARALLO et Jean-François GIANNETTINI

Absent :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

**CAS DU JOUEUR CHIKHI RIAD (U15) du S.C. BASTIA à l'E.F. BASTIA :
DEMANDE ACCORD CHANGEMENT DE CLUB.**

La Commission jugeant en premier ressort ;
Considérant que le club quitté n'a pas répondu dans les délais impartis :

EN CONSEQUENCE :

La Commission accorde le changement de club et demande à l'E.F. BASTIA de poursuivre la procédure de demande de licence pour le joueur CHIKHI RIAD (U15), et transmet ce dossier au service des licences de la Ligue Corse de Football pour application de cette décision.